

LE CHÔMAGE SAISONNIER AU CANADA*

Le problème du chômage saisonnier en est un dont souffre depuis longtemps l'économie canadienne et sur lequel se penchent de plus en plus les gouvernements, l'industrie et le travail. Le chômage saisonnier tient, au fond, aux conditions climatiques du pays, mais son incidence est accentuée par les habitudes des employeurs et des consommateurs, habitudes qui interviennent dans la production et l'écoulement des biens. Il est donc la conséquence d'un fait de la nature qui ne peut être changé ni supprimé, mais auquel il faut s'attaquer par un effort concerté en vue d'aviser à atténuer ses répercussions tant sur les industries intéressées que sur les travailleurs mis à pied.

Il y a, cela va de soi, d'autres genres de chômage. Le chômage généralisé, comme celui des années 1930, peut résulter directement d'une baisse de l'ensemble de l'activité économique du pays. D'autre part, il y a toujours des gens qui changent d'emploi, et les brèves périodes d'oisiveté que ces changements entraînent constituent le "chômage frictionnel". Le trait distinctif du chômage saisonnier est son retour périodique. Beaucoup d'établissements au Canada réduisent leur activité durant l'hiver ou ferment leurs portes à cause du froid, de la glace ou de la neige. En conséquence, le chômage, d'habitude au minimum en septembre, atteint une pointe extrême en hiver. Ainsi, au cours de l'hiver 1954-1955, le nombre de personnes sans emploi et en quête de travail a culminé à 401,000 au 1^{er} mars; mais, le 1^{er} juillet, il était descendu à 150,000. Cela se répète à divers degrés chaque année, comme l'indique le graphique ci-contre.

L'amplitude du chômage saisonnier dépend, en partie, du niveau général de l'activité économique. Pendant la seconde guerre mondiale, alors qu'il y avait pénurie de main-d'œuvre, le chômage saisonnier était minime mais à mesure que l'effort demandé à l'économie a diminué, il a augmenté sans cesse. De même, le nombre de personnes employées aux ouvrages saisonniers a augmenté au Canada d'une année à l'autre au cours de l'après-guerre, si bien que le chômage saisonnier en est venu à poser un problème social de plus en plus grave. Ainsi, le chômage saisonnier a fort augmenté au cours des hivers 1953-1954 et 1954-1955, alors que le niveau général de l'activité économique a fléchi. Il importe encore de retenir que le chômage saisonnier, comme tout autre genre de chômage, peut entraîner d'autre chômage. Les personnes en chômage tendent à restreindre leur consommation, ce qui réduit les ventes puis, en fin de compte, la production et le travail.

GENRES DE CHÔMAGE SAISONNIER ET LEURS CONSÉQUENCES

Il existe deux genres bien distincts de chômage saisonnier, qui tiennent tous deux au climat. Le plus facile à déceler résulte de l'influence directe du climat sur la production. Il est évidemment impossible ou très difficile d'accomplir certains travaux en certaines saisons. Les cultivateurs du Canada, par exemple, ne peuvent pas, avec la meilleure volonté au monde, semer du blé en février. La glace paralyse la navigation en eaux intérieures au cours de l'hiver, et la pêche en eau salée devient très difficile par temps froid. Les conserveries doivent, il va sans dire, fonctionner surtout en été et en automne lors de la récolte des fruits et des légumes. D'autre part, l'exploitation des bois dans l'est du Canada est, en grande partie, une industrie propre à l'hiver et à l'automne, étant donné que le gel et la neige facilitent le transport en forêt et que le dégel du printemps, qui gonfle les cours d'eau, permet le flottage des billes.

Le second genre de chômage saisonnier est le propre des industries où la commercialisation, plutôt que la production même, dépend du climat ou de la période de l'année. Les habitudes d'achat des consommateurs canadiens font que le commerce de détail atteint

* Rédigé à la Section d'analyse de la main-d'œuvre, Division de l'économie et des recherches, ministère du Travail, Ottawa.